

Séance spéciale du 26 mai

VISITE DE M. MAURICE D'AMOUR,
DEPUTE DES LANDES

Une séance spéciale a eu lieu le 26 mai à la Chambre de Commerce française à l'occasion du passage de M. Damour, Député des Landes, Secrétaire de la Commission du Budget, en tournée aux Etats-Unis et au Canada pour se renseigner sur la concurrence à faire aux produits allemands.

Etaient présents: MM. J. R. Genin, Président, A. de Montgaillard, Vice Président, J. Pottier, Secrétaire, Ferrand, de Passillé, Louis E. Bernard, Rampon, Vautelet, Chouillon, Prévôt, et Tarut.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance.

Le Président ouvre la séance et annonce qu'il a convoqué la Chambre pour souhaiter la bienvenue à M. Damour, Député des Landes, chargé d'une mission commerciale aux Etats-Unis et au Canada. Cette visite répond au désir exprimé par la Chambre, il y a quelques mois, par l'envoi d'un dossier à l'Office National du Commerce Extérieur. Les membres de la Chambre emploieront toute leur activité et leur expérience à lutter contre les produits austro-allemands et la lutte sera plus facile si les importateurs français favorisent les importations des produits canadiens susceptibles d'intéresser le commerce français.

Depuis trois ans la Cie Gen. Transatlantique a établi un service avec le Canada. Les exportateurs français ont continué comme avant d'expédier par des compagnies étrangères. Il y a un appel sérieux à faire aux exportateurs à ce sujet. Le Ministre du Commerce et la Cie Gen. Transatlantique pourraient être intéressés à cette question. Le Président termine en disant que dans ces heures tragiques où la Patrie trace le sillon sanglant qui doit la mener à la victoire, si ceux qui restent n'ont pas l'honneur de partager les périls des combattants, ils s'efforcent néanmoins, autant que leur permettent les moyens pacifiques dont ils disposent, de servir la France dans le domaine économique.

M. Damour, après avoir remercié le Président dit que son but en entrant au Parlement a été de mettre à profit les renseignements qu'il possédait sur la question commerciale et économique et principalement en Amérique.

La lutte entre la France et l'Allemagne devra être poursuivie longtemps après la cessation des hostilités. Si les Allemands ont réussi à devancer la plupart des autres nations dans le domaine économique, c'est grâce à leurs enseignements, à leurs écoles techniques, ainsi qu'à leur méthode et à leur persévérance. Ce qui nous a manqué en

France est justement dû à nos systèmes bancaires. Il faut transformer cet état de choses. Les fonds étrangers qui ont été placés en France par l'intermédiaire de grosses institutions, banques françaises, etc., ont nu considérablement au développement de notre industrie parce qu'elles absorbaient l'épargne française qui aurait dû être destinée à développer l'industrie des diverses régions de la France.

Le gouvernement français prend les mesures nécessaires pour empêcher l'exode des capitaux français et notre industrie en bénéficiera.

Le moratorium, en France, est une mesure nuisible; il a une tendance à paralyser complètement le commerce et les échanges de pays. Cependant il a été nécessaire de le décréter à un certain moment mais aujourd'hui nous sommes presque entièrement revenus à la situation normale.

Trois conditions sont nécessaires pour obtenir le développement de notre commerce extérieur et toutes trois dépendent de l'organisation de notre système bancaire:

1o Faire crédit à l'importateur ou fournisseur de matières premières;

2o Crédit à l'industriel et manufacturier;

3o Crédit à l'exportateur qui lui cherche des débouchés pour les produits de son pays et qui pour les vendre est parfois obligé d'accorder de longs crédits.

Des manufacturiers français reçoivent de l'étranger des commandes avantageuses mais pour livrer en temps voulu il faudrait améliorer ou changer le matériel existant à l'usine, ce qui nécessite de l'argent. Ils s'adressent à des banques pour obtenir des avances et le crédit nécessaires, commandes en mains. Il est rare qu'ils obtiennent satisfaction. C'est dans ces cas que la collaboration bancaire est nécessaire. Les Chambres de Commerce doivent mener une campagne continue pour signaler au gouvernement français, manufacturiers et exportateurs français quels sont les articles qu'ils doivent fabriquer pour avoir des chances de succès dans les pays de leurs régions. Le manufacturier doit se plier au goût des contrées où il veut vendre. Les banques devraient être prêtes à faire des crédits aussi longs que possible pour permettre à l'exportateur de retirer ses fonds à l'étranger. L'emballage est souvent défectueux et chargé de prix exorbitants. Il faut remarquer le manque d'agents français à l'étranger, et il faut chercher à en augmenter le nombre.

Aussitôt rentré en France, M. Damour entreprendra une croisade auprès des Chambres de Commerce françaises, des Syndicats, des industriels français, jusque chez eux, à la tribune de la Chambre, par voie des journaux et de toute autre manière, jusqu'à ce que ses compatriotes aient compris ce qu'ils doivent faire pour arriver à concurrencer avantageusement les produits étrangers.

Déjà, dans tous les pays, le gouvernement, les Syndicats, les organisations commerciales, etc., ont aidé au



Ltd.

Ltd.